



## COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOICATIONS

**PARIS, LE 5 DECEMBRE 2023**

### Paris sportifs

Saisine Président LNR et Secrétaire Général FFR

Cinq licenciés sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements à la suite de la saisine de cette dernière par le Président de la LNR et le Secrétaire Général de la FFR.

Les cinq licenciés ne sont pas suspendus dans l'attente de leur audience qui auront lieu le 13 décembre 2023.

### William DEMOTTE (SU AGEN LOT-ET-GARONNE)

*SU Agen Lot-Et-Garonne / Colomiers Rugby (J12 PRO D2)*

Carton rouge

Au cours de la rencontre susvisée, M. William DEMOTTE a été définitivement exclu par l'arbitre à la 48<sup>ème</sup> minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. William DEMOTTE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 13 décembre 2023.

M. William DEMOTTE est suspendu dans l'attente de cette audience.

### Christopher TOLOFUA (RC TOULONNAIS)

*RC Toulonnais / Section Paloise Béarn Pyrénées (J9 TOP 14)*

Citation

Au cours de la rencontre RC Toulonnais / Section Paloise Béarn Pyrénées, le commissaire à la citation désigné sur cette rencontre a cité le comportement de M. Christopher TOLOFUA pour une action ayant eu lieu à la 19<sup>ème</sup> minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.





En raison de la participation du RC Toulonnais aux compétitions EPCR, M. Christopher TOLOFUA est convoqué en urgence devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 6 décembre 2023.

---

## CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - [thibault.brugeron@lnr.fr](mailto:thibault.brugeron@lnr.fr) - 01 55 07 87 51

